L'ABERGEMENT de VAREY
Journal municipal

N°6 **Janvier 2016**

SOMMAIRE

Les vœux du maire P.1

L'hiver est là !
- Aidons les oiseaux P.2

La rubrique des associations
- Les 3 Monts P.3

L'actualité du village :
- Le C.C.A.S. P.4
- Des chemins rénovés
- La cérémonie du 11 novembre
- Le recensement
- A vos agendas P.5

L'actualité des associations :
- Le Théâtre de l'Entrée
- Les enfants ont fêté Halloween
- Le village prend ses habits de fête P.6

Une autre habitante :
Charmante Charbon des Bois p. 7

Notre patrimoine :
- Les pompiers P.8-9

La vie au village : info pratiques
- L'usine OVADE
- Etat Civil P.10-11-12

Retrouvez-nous aussi sur le site :
www.abergement-de-varey.fr

Les vœux du maire pour 2016 :

Toute l'équipe municipale
vous présente ses

« Meilleurs vœux pour 2016 »

L'année 2015 aurait pu s'achever dans la sérénité de notre belle campagne mais les attentats qui ont endeuillé la France à plusieurs reprises, auquel s'ajoute une situation internationale préoccupante, nous attristent et nous révoltent.
Nous devons être attentifs mais combatifs et bien déterminés à appréhender 2016 avec enthousiasme et courage.

Nos projets d'investissements seront réalisés, pour les voiries, les bâtiments communaux... tout en intégrant la baisse des dotations budgétaires.

Nous nous réjouissons de constater que la démographie de notre village est en évolution permanente, riche de 65 enfants.
La qualité de vie reste une priorité pour notre village, le bien vivre ensemble se consolide avec le dynamisme des bénévoles et des associations qui l'animent.
La municipalité sera toujours à leur côté pour les encourager.
Le site et le journal municipal vous informent, n'hésitez pas à nous documenter.
Avec l'AFP, notre environnement s'enrichit, grâce à la création de parcs réhabilités pour accueillir des nouveaux troupeaux (Highland, Tarpans et bientôt des chèvres). D'autres projets sont à l'étude.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et de solidarité pour cette nouvelle année 2016.

L'hiver est là : aidons les oiseaux !

Rouge gorge si familier !

Pinson des arbres transi de froid

Chardonneret au plumage très coloré !

Comment résister, en hiver, au ballet incessant des oiseaux qui anime le jardin engourdi par le froid pour de longs mois brumeux ou enneigés?

Mésanges, pinsons, sitelles, verdiers, rouge-gorge, moineaux et grosbecs casse-noyaux (entre autres !) forment une joyeuse bande et viennent se chamailler pour attraper graines ou vers de farine jusqu'aux bords des fenêtres.

Attendre patiemment leur venue, observer leurs comportements, assister à leurs bagarres, écouter leurs chants et photographier leurs plumages colorés quel régal en ce premier assaut de l'hiver !

Pour cela, afin de les attirer, il faut créer autour d'eux un environnement propice : grands arbres dépouillés et résineux toujours verts qui leur permettent d'attendre et d'observer en hauteur, arbustes persistants protecteurs, haies pour dissimuler les nids ou grappiller des baies et mangeoires disséminées ça et là pour les aider à passer l'hiver. Partageons avec eux une partie de la récolte des fruits du jardin et nos amis ailés resteront à proximité, nous débarrasseront des insectes indésirables et nous éviteront d'avoir recours à des traitements peu naturels !

Le rouge gorge toujours en alerte

Pour lutter contre le froid, les oiseaux s'efforcent de gonfler leur plumage qui leur tient lieu alors de coussin isolant. Ils consomment pour cela une part de l'énergie qu'ils réservaient à leur recherche alimentaire.

Mettre un apport de nourriture à leur portée les aide à « tenir le coup ». Comme il existe des oiseaux plutôt granivores et d'autres plutôt insectivores (certains d'ailleurs changent de régime alimentaire en hiver : il faut bien s'adapter pour survivre !), il est nécessaire de diversifier les points de nourrissage (pour éviter les rassemblements trop importants favorisant la transmission de virus) et de varier la nourriture.

Grosbec casse-noyaux prêt à venir manger : il s'installe et crache au loin les coques des graines de tournesol !

Graines de tournesol dans les mangeoires suspendues, mélange de petites graines par terre pour les passereaux qui préfèrent se nourrir au sol, boules et pains de graisse (que l'on peut fabriquer soi-même avec du saindoux) aux cacahuètes, aux baies, aux vers de farines seront pour eux un vrai régal. Nos petits amis ailés aiment aussi beaucoup nos vieilles pommes fripées ...

Fauvette se régalant grâce à une pomme

La sitelle friande des graines de tournesol

Si nos petits oiseaux ne disposent pas d'une source d'eau proche, il faut penser à mettre à leur disposition un récipient d'eau tiède et à renouveler souvent leur approvisionnement pour que l'eau reste toujours propre et ne soit jamais gelée.

Bien observer les oiseaux qui ont choisi de faire le siège du jardin et les identifier permet de comprendre ce que l'on peut leur offrir.

Petit lac vers Vonnas

Marais de la Léchère Tignieu (Isère)

Musée des Planons

Créée en 2008, présidée par Laurent Robert, assisté de Georgette Deplanche (secrétaire) et Jean Michel Journé (trésorier), l'association vit grâce aux adhésions :12 € par an. Le Club compte 42 membres dont une majorité d' Abergementais. Tous les deux mois a lieu une réunion pour programmer les sorties des deux mois suivants. Notre objectif est de faire des randonnées plus ou moins sportives, l'intérêt étant surtout de marcher ensemble dans une ambiance conviviale et de découvrir la nature d'une autre manière.
Nous participons, lorsque cela est possible, aux manifestations des autres associations de randonnées, Saint Martin du Mont, Douvres, Vaux en Bugey, Jujurieux…Pour être informé et avoir un soutien administratif, nous sommes associés au Comité départemental de randonnées pédestres de l'Ain, tout en ayant fait le choix de ne pas adhérer à la fédération de randonnées.

L'ensemble des randonnées proposées sur les panneaux d'affichage est ouvert à tous. Pour les non adhérents, la première participation est gratuite, ensuite soit ils adhèrent à l'association, soit ils peuvent faire le choix de venir ponctuellement en s'acquittant d'une participation de 2 € par randonnée pour contribuer aux frais de l'association. (Dans certains cas, des frais de co-voiturage sont demandés aux participants qu'ils soient membres ou non).

Château de Saint Germain

Nous effectuons quelques randonnées réservées uniquement aux membres dont une randonnée semi nocturne en octobre qui se termine par un apéritif, servi dans un grangeon et suivi d'un repas dans la salle de la mairie. Cette année nous avons effectué une balade sur Dalivoy qui se termina de nuit par un apéritif au four de Dalivoy suivi d'un repas, cuisiné dans le four et savouré dans la turne.
Au moins une fois par an nous faisons également une randonnée suivie d'un repas dans un petit restaurant. Plusieurs fois ce fut la crêperie des Allymes mais cette année nous avons fait une randonnée autour d'Arandas où le restaurant de la vieille cure nous attendait pour un repas convivial et apprécié de tous.

Repas dans la Turne le 18 octobre 2015

Nos activités ne s'arrêtent pas aux randonnées, nous avons mis en place ou rénové, autour de l'Abergement, un certain nombre de circuits que nous avons fait paraître sur un topo-guide disponible au prix de 2 €, en mairie, aux bureaux de tabac de Saint Jean le Vieux et d'Ambronay. Lors de la mise en place des circuits partant en direction d'Ambronay et Douvres, nous avons tenté d'éviter les passages en propriétés privées et en particulier dans les prés où la reprise d'exploitation peut obliger à modifier les circuits. Sur ce secteur, seules, de petites portions passent sur des chemins privés dont les propriétaires ont ont été contactés. Certains de ces chemins appartiennent à la commune d'Ambronay ou desservent, entre autres, des parcelles de la commune. Le Club de randonnée pédestre de Jujurieux (CRPJ) nous a confié la gestion des circuits partant en direction de Lhuire et Nivollet. Sur ce secteur nous avons réduit les passages en propriétés privées en supprimant la descente sur Lhuire depuis le Col de Prachel où se trouvait un très grand nombre de parcelles privées. Le but de cela étant de garantir une stabilité des tracés de nos circuits.

Nous sommes également chargés de l'entretien des balisages (tracés jaunes). Sur ce point nous faisons appel aux promeneurs qui constateraient un déficit de balises ou des dégradations sur la signalétique (panneaux et poteaux financés pour partie par le conseil départemental, les communes et l'association).
Il n'est en effet pas toujours facile de faire un bon balisage lorsque l'on connaît un tracé par cœur.
Contact : rando.des.3.monts@nordnet.fr

Vous êtes cordialement invités à venir à notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 2 avril 2016 dans la salle des fêtes de l'Abergement de Varey pour avoir un compte rendu plus exhaustif de nos activités. L'AG s'achèvera par le verre de l'amitié et les membres termineront la soirée par un repas.

L'actualité du village : Le C.C.A.S.

Enquête du CCAS

Le CCAS a adressé aux ménages de l'Abergement un questionnaire afin de cerner leurs besoins et de mettre en place des actions qui permettraient de répondre ainsi à leurs attentes.
Les personnes désireuses de répondre à cette enquête ont jusqu'au 31 janvier 2016 pour le faire. Si besoin, des questionnaires sont disponibles en mairie ou sur le site abergement.mairie@wanadoo.fr.

La fête du CCAS se prépare

Le CCAS organisera une fête fin août ou début septembre 2016 (la date sera précisée ultérieurement).

Les enfants ont été conviés à préparer cette manifestation.
Lors d'une première réunion de travail, le 26 septembre, ils ont pris feuilles et feutres et ont envisagé ce moment festif puis ils ont verbalisé leur projet. Du thème à la décoration en passant par les activités, les repas, ils n'ont pas manqué d'imagination.

Merci à tous ces jeunes !

Les cadeaux du CCAS

Pour le plaisir de se faire raconter des histoires ou pour le plaisir de les découvrir eux-mêmes, les enfants de 3 à 9 ans sont abonnés à une revue adaptée à leur tranche d'âge. Ces formules d'abonnement les accompagneront dans leur découverte du monde et leur apprentissage de la lecture.

Leurs ainés pourront se détendre devant un film puisqu'il leur est offert deux places de cinéma.
Des chocolats : une douceur est réservée aux personnes un peu plus âgées (80 ans et plus).

Le repas des ainés

Nous sommes le 10 octobre, le temps est tristounet : grisaille et fraîcheur à l'extérieur. Mais l'ambiance est toute autre dans la salle des fêtes du Bourbouillon où 37 convives sont regroupés pour le traditionnel repas des « Ainés » organisé par le CCAS.

Après l'apéritif offert par la Municipalité et le mot de bienvenue de Max Orset, chacun a pris place. Ce moment tant attendu permet de se retrouver. Certains ne se sont pas vus depuis presqu'un an et ont beaucoup à se dire, d'autres se voient souvent mais ont, eux aussi, beaucoup à raconter. Ces instants de convivialité sont tellement importants !

Des moments de détente fort agréables!

Fête de Noël

Samedi 19 décembre, le Comité des Fêtes, le Théâtre de l'Entrée et le CCAS ont invité les habitants à la fête de Noël.

Quelques moments forts de cet après midi festif :

Des enfants sages et motivés
Et des réalisations très réussies !

On décore le sapin
avant de tomber sous le charme des contes du « Théâtre de l'Entrée »

Un chaleureux merci pour l'implication sans faille de toute l'équipe du CCAS.

Les chemins de traverse et de fortune

Le chemin de la Viorbe restauré

A côté de la voirie goudronnée, la commune possède de nombreux chemins communaux qu'elle essaie d'entretenir du mieux qu'elle peut. Celles et ceux qui les empruntent savent que par endroits les ruissellements d'eaux pluviales ravinent les pistes et fragilisent les murs de soutènement soutenant la chaussée.

Deux de ces chemins font l'objet d'une attention particulière car ils donnent accès à des habitations. Il s'agit de celui menant à la Ferme de la Montagne où vivent deux familles et celui de la Viorbe à Pré Lion qui mène à la maison d'une famille.

Au vu de la dégradation du chemin de la Viorbe il s'est avéré nécessaire de refaire complètement le fond de route en rapportant des graviers pour reformer un chemin circulable pour un montant de 3800€ HT.
Concernant le chemin de la Ferme de la Montagne c'est la deuxième année consécutive que nous effectuons des travaux pour améliorer la circulation des véhicules. Mais nous savons bien que dans cette zone il nous faudra revenir régulièrement réparer ce que les orages et les fortes pentes ravagent avec obstination. La facture s'élève à 4800€ HT.
C'est l'entreprise Contion qui a effectué les travaux début novembre 2015.

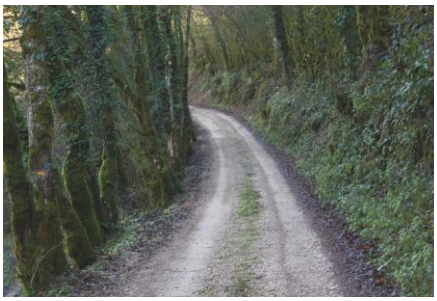

Le chemin de la ferme de la Montagne

Commémoration du 11 novembre

Un hommage toujours aussi émouvant

A 9h30, Monsieur le Maire fait déposer une gerbe par les enfants au pied du monument sur lequel est gravé le nom des hommes à qui la guerre a pris la vie. La fanfare de la « Diane des grangeons » de Douvres a longuement et dignement accompagné le déroulement de cette cérémonie de commémoration de l'armistice.

Randonnée des élus du nouveau canton d'Ambérieu en Bugey

Les élus du canton se sont retrouvés samedi 14 novembre au matin devant l'auberge de la Vieille Cure à Arandas.
Après un café, les randonneurs du jour guidés par un connaisseur des lieux, sont montés en direction du plateau pour découvrir, sous un magnifique soleil, les points de vue sur la vallée de l'Albarine. En redescendant ils ont traversé Averliaz, un hameau d'Argis, où les attendait le maire, Mr Cheve.
De retour à l'auberge, rejoints par des élus d'Ambronay, ils se sont mis à table pour déguster un ramequin puis des saucissons accompagnés de pommes de terre.
L'objectif de cette ballade était bien sûr de permettre aux élus d'Ambérieu en Bugey et de Saint Rambert en Bugey, réunis en un seul canton depuis les élections départementales de mars 2015, de mieux se connaître en dehors du cadre des réunions officielles.

Nouveau recensement en 2016

Le recensement de la population aura lieu
du 21 janvier au 20 février 2016.

Mme Alice Balland a été nommée coordonnateur communal des données de l'enquête.
Le passage dans les foyers pour la distribution et la réception des formulaires sera effectué par l'ancienne secrétaire de la mairie, munie d'une carte officielle : Mme Martine Mouvand.

A vos agendas !

La cérémonie des vœux
et
Le repas de chasse

auront lieu
dans la salle communale
en Bourbouillon.

L'actualité des associations

Halloween à l'Abergement

Fantômes et sorcières ont envahi les rues !

A l'Abergement, la population rajeunit et de nombreux enfants animent désormais les rues du village. Ainsi cette nouvelle fête traditionnelle qui nous vient des pays anglo-saxons a-t-elle de plus en plus de succès auprès de nos « petits ». Quoi de plus excitant que de jouer à se faire peur !

En ce dernier vendredi du mois d'octobre, sorcières, pirates, fantômes et diablotins ont sonné aux portes des maisons pour tenter d'effrayer les habitants… qui, complices attendris, les ont vite amadoués en les apprivoisant avec des bonbons et des gâteaux.

Merci au comité des fêtes et aux parents qui ont accompagné les enfants. Rires, gentillesse et bonne humeur : rien de tel pour fédérer un village !

Opération boudin de la Rando des 3 Monts

Fabrication et vente sur la place du village

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Grâce à un courageux groupe de bénévoles, debout dès 5h du matin et qui s'est activé tout au long de la journée, à l'épluchage, à la confection, au conditionnement ou à la vente, la manifestation s'est déroulée avec un total succès.
Merci au coup de main énergique de Mr Reverdy pour la confection de ce délicieux boudin dont la texture et le goût étaient parfaits !
Merci aussi au boulanger de « L'ami du pain » de St Jean le Vieux qui nous a aimablement apporté et offert de gros pains de campagne pour accompagner la dégustation.

Et pour clore la manifestation, soleil et et chaleur humaine ont été au rendez-vous avec un repas pris tous ensemble sur une place baignée de soleil, un 13 novembre !

L'Abergement prend un air de fête !

Le four de Dalivoy décoré

Grâce à quelques initiatives personnelles nos quartiers s'habillent de lumières et de décorations pour créer une ambiance festive et célébrer l'arrivée de la nouvelle année.
A Dalivoy, chaque famille a même accepté d'apporter sa propre touche pour que le sapin communal soit davantage garni. Merci à tous !

Une soirée avec les Funky Sardines.

La salle de la Mairie de l'Abergement de Varey n'avait jamais connu une telle ambiance! Rires, musique, folie. Les Funky sardines ont "mis le feu" (d'ailleurs elles chantent une chanson de Johnny). Le public a participé, donné la réplique, chanté. Et tout s'est terminé par un double mariage: Chaque Sardine a trouvé son âme soeur dans le public et c'est un vrai adjoint au maire qui les a mariés. "Merci Capucine et Corine! Revenez vite nous voir!"

Maintenant, le TDE va s'offrir une petite trêve afin de fêter Noël en famille ou entre amis.

Nous le retrouverons en janvier avec **« La vie d'Aline » :** Un duo de chanteuses qui mêlent folk, chanson française, guitare acoustique et une présence souriante. Ceux qui les ont découvertes lors du « Marché des talents » ont demandé de les faire revenir, alors, elles seront là, le 31 janvier à 15 heures, à l'Abergement de Varey.

Une autre habitante: « Charmante charbon des bois »

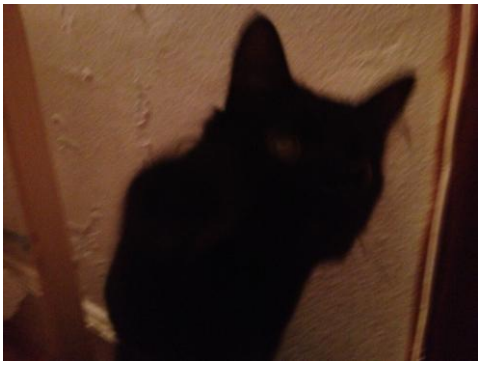

Charmante Charbon des Bois est une chatte noire connue pour bien aimer la compagnie des humains et celle des artistes. On dit même qu'elle séjourna dans l'atelier de Giotto, Raphaël, Leonardo, Uccello, Goya, Rembrandt, et dans bien d'autres lieux depuis la Renaissance et même le haut et le bas moyen-âge où elle vécut souvent sur les chantiers des cathédrales et d'autres lieux sacrés, se réchauffant opportunément certains hivers près des moines et leurs livres d'enluminure ou dans un atelier de tissage plus au Nord.

Son pelage est d'un noir profond, on oserait dire comme les tableaux « outre noire » du peintre Soulages ou comme du charbon. Elle effectua de longs voyages à travers les forêts, des vallées inconnues, des villes et villages.

Lecteur ne sois pas surpris de cette histoire, les chats ont neuf vies sans compter leurs vies secrètes.
On l'appela Charmeuse Chardon des Buis jusqu'au début des industries, puis Charmeuse devint Charmante, Charbon ...des Bois, auprès des forges et des volcans. Elle disparut parfois avec les rivières du midi entre les pierres blanches de leur lit asséché, et réapparut au bord de la mer à l'est, au sud de la mer méditerranée en pleine lumière, fière et belle, portant une sorte d'espoir et d'enchantement.

Charmante Charbon des Bois vit actuellement parmi les collines de chênes et châtaigniers[1], entourée de châteaux et villages anciens, au sud du jura, près des grandes plaines et des vallées qui conduisent aux grandes villes de France et d'Italie ou même au nord vers l'Alsace et l'Allemagne, Paris et la Belgique.

Elle continue avec enthousiasme un long voyage parfois dangereux. Le récit de sa, ou de ses vies en effraierait certains et éclairerait tant d'autres dit-on.

La première fois que son existence est connue, Charbon vit dans un fort médiéval dans le sud-ouest de l'actuelle France. Elle accompagne une troupe de baladins dans le Périgord envahi par les anglais. C'est ainsi qu'elle apprit à jongler, à faire des acrobaties et à connaître les humains, à répondre à leurs ruses et vilénies, à leurs besoins de tendresse et de douceur, à leurs façon de vivre confortable, par ses propres ruses et aptitudes au bien être et à la compagnie.

On dit aussi que ses ancêtres lointains vécurent en Egypte comme des dieux,
mais le sait elle ? Deux mille ans auront passé mais il lui semble alors qu'elle-même commence à peine.
Charmante partit dans les bois pendant plusieurs décennies, peut-être la vit-on dans les campagnes sans savoir qui elle était ?
Elle est cousine du Chat Botté qui prit soin d'elle autant que possible.

Hélas comme elle est noire, on disait à certaines époques qu'elle portait malheur, comme une sorcière, et elle fut persécutée et se cacha dans les forêts profondes avec les hommes de misères, les gueux, les malheureux, les innocents et les brigands.
Robin des bois et ses compagnons ont été ses amis et protecteurs. Robin est comme son frère selon certains, son cousin germain selon d'autres et même son mari pour des historiens un brin fantaisistes.
Mandrin était trop préoccupé pour la côtoyer.

On dit aussi qu'elle se fondait parfois dans la verdure près des rivières et disparaissait le soir parmi les buissons et les taillis qui entouraient les eaux sombres comme des tunnels ou des tourbillons temporels qui l'auraient faite voyager à travers l'espace et le temps de Londres à Paris, à Rome et Venise et même avec Marco Polo ou Vasco de Gama jusqu'en Inde et en Chine où elle eut beaucoup d'amis. Inde parfumée magique respectueuse religieuse souriante où la pauvreté était égale semblait-il parmi ceux de la rue. L'Inde semblait immobile pour une chatte ayant parfois besoin de repos.
C'est en Chine que son intelligence et son habileté était mise en valeur comme nulle part, à la cour des princes, chez les grands marchands.

En Afghanistan, les voyages à travers les montagnes et les déserts étaient durs et harassants mais les tribus nomades étaient habitées d'une exigence et d'un respect qui en font un souvenir très heureux. L'Iran aux mosquées bleues et aux jardins magiques l'accueillit pour plusieurs générations. Charbon dormait dans les souk, amie des marchands, chasseuse des souris et mulots, aimant les magnifiques tapis pour y dormir et s'y prélasser. Elle restait souvent sur les toits terrasses des maisons, ouverte à toutes les rencontres.
C'est à Ispahan qu'elle rencontra Sindbad le marin.

(à suivre)

mp.

[1] - *Son village, un peu secret se nomme L'Abergement de Varey.*

Le 4 décembre les pompiers fêtent la Sainte Barbe…

La légende de la vie de Sainte Barbe explique pourquoi cette sainte fut choisie pour protéger les Sapeurs Pompiers. Cette jeune fille d'origine perse, morte en martyre au IIIème siècle à Nicomédie en Asie mineure, eut fort à souffrir dans sa vie. Entre autres épreuves, elle fut enfermée par son père dans une tour à laquelle il mit le feu. Et son bourreau, après lui avoir tranché la tête, aurait été frappé par la foudre !...
Les pompiers volontaires de l'Abergement de Varey fêtaient-ils la sainte Barbe ? On peut supposer que oui notamment depuis leur rattachement avec la compagnie de Saint Jean le Vieux.

Les archives que nous possédons n'en laissent pas trace mais elles nous apprennent que le **24 décembre 1876,** le conseil note qu'un certain nombre d'hommes dévoués du pays fait le service de sapeurs-pompiers depuis quelques années.
La commune possède alors un matériel complet de sauvetage en cas de sinistre. Les hommes prennent à leur charge leur habillement. Le conseil émet le vœu de créer une subdivision de Cie de sapeurs-pompiers dans la commune qui sera reconnue comme société mutuelle de pompiers

Le **27 août 1908**, le conseil examine une demande de création d'une subdivision de Sapeurs pompiers et s'engage à supporter pendant 15 ans toutes les dépenses de constitution et d'organisation de cette compagnie, de pourvoir aux frais d'entretien du matériel d'incendie.
La Compagnie de Sapeurs-Pompiers créée à L'Abergement de Varey en 1908 comprend 56 membres actifs âgés d'au moins 18 et au plus 30 ans. Elle se compose d'un Capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, un sergent-Fourrier, deux sergents, quatre caporaux, trois Tambours et 6 Clairons répartis sur deux sections.

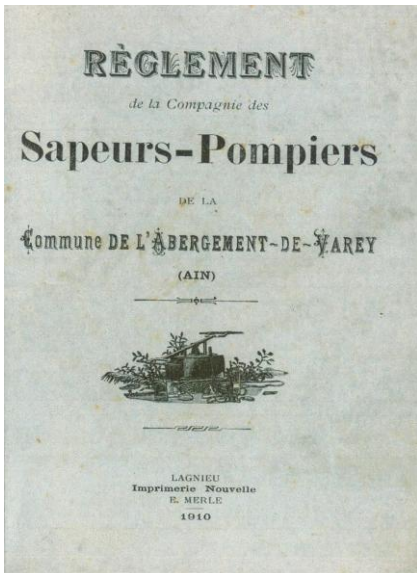
RÈGLEMENT
de la Compagnie des
Sapeurs-Pompiers
DE LA
Commune DE L'ABERGEMENT-DE-VAREY
(AIN)
LAGNIEU
Imprimerie Nouvelle
E. MERLE
1910

En **1910**, le sous-préfet accorde une subvention de 200 francs afin d'aider l'acquisition par la commune de casques pour les sapeurs pompiers.

En **1911**,
M. le Maire expose au conseil, le projet de construction d'un hangar (La Turne) au hameau de Dalivoy à usage de remise pour le matériel d'incendie et matériel communal. Le siège social est fixé à la maison commune.

10 et 30 avril 1912
Le conseil décide qu'une subvention de 112,05 francs sera affectée à l'achat et l'entretien du matériel d'incendie.

La pompe à bras de l'Abergement de Varey

Le **8 août 1937**, la médaille d'honneur en argent fut remise aux Sapeurs-Pompiers de l'Abergement.

Les premières récompenses destinées aux soldats du feu remontent à 1875, année au cours de laquelle fut institué un Diplôme d'honneur remis après trente ans de services. Mais ce fut par la loi du 16 février 1900, qu'est créée une médaille d'Argent attribuée après 30 années de services ou lors d'actes exceptionnels de courage

La Société Amicale des Sapeurs Pompiers de l'Abergement de Varey est régulièrement constituée depuis son inscription au journal officiel du 11 mai 1938 et l'avis de réception de la préfecture du **28 avril 1938**.
Le siège social a été fixé à la maison commune (salle de réunion).

Il y avait un représentant des pompiers par hameau: M. Bigot pour Côte Savin, M. Julien Pétré pour les Granges de Dalivoy et M. Pinsard pour Chez les lièvres.

Les personnes chargées de la direction de la société à sa création sont:
Président, M. Fournier Francisque demeurant à l'Abergement, cultivateur
Vice président, M. Ruty J. Baptiste
Secrétaire trésorier, M. Mommert Henri

Membres du conseil d'administration, Ms. Lyaudin Augustin, Pinsard Jean et Perrin Louis
Les suppléants : Ms. Carrel Marcel, Champillon Joseph, Tiller Constant, Fournier Emile, Mollard Stéphane

La Compagnie de Sapeurs Pompiers

Retour après un feu en Fayat

Repas des pompiers de 1966

Aujourd'hui encore,
Les pompiers fêtent la Ste Barbe !

Les pompiers du CPI de Saint Jean le Vieux et du CPNI de Jujurieux se sont réunis le samedi 5 décembre 2015, à l'espace culturel de Jujurieux pour fêter leur Sainte patronne en présence des maires de Saint Jean le Vieux, Jujurieux et de l'Abergement de Varey, ainsi que des élus de Boyeux Saint Jérôme.

Mme Odile Boudot de l'Abergement de Varey entre Alexandre Reynaud et Rachelle Collet.

Odile Boudot, pompier volontaire expert psychologue rattaché au 3SM à l'état-major du SDIS, membre de l'unité de soutien psychologique destinée aux pompiers lorsqu'ils vivent des interventions difficiles, était également présente.

Les 30 pompiers de Jujurieux ont à leur actif 266 interventions pour 2015 soit une augmentation de 20% par rapport à 2014 et ceux de Saint Jean le Vieux 58 interventions.

La cérémonie a commencé par un dépôt de gerbes sur les monuments de Saint Jean le Vieux et de Jujurieux, puis vient le moment de la remise des récompenses. Des décorations, diplômes, gallons furent délivrés ainsi que des insignes pour les « nouveaux soldats ». Un diplôme « Prompt Secours Sapeurs-Pompiers Volontaires » fut desservi à Rachelle Collet. Quatre recrues se sont vues remettre leurs insignes dont Rachelle Collet et Alexandre Reynaud intégrés au CPI de Saint Jean le Vieux.

Depuis 2009, l'Abergement de Varey dépend du CDIS (Centre d'Intervention et de Secours) de Jujurieux.
Ce centre compte environ 30 pompiers, tous volontaires.
De nos jours, un centre comprend un officier au grade de capitaine, des sous-officiers aux grades d'adjudant (3 grades), des sous-officiers aux grades de sergent (3 grades), des caporaux chefs, des caporaux, des sapeurs pompiers, première classe et des sapeurs pompiers, deuxième classe.

Le matériel a beaucoup évolué.
Le CDIS de Jujurieux dispose :
- d'un camion citerne rural, d'une moto pompe remorquable pour les incendies,
- d'un groupe électrogène portatif,
-d'un véhicule tous usages,
-d'un véhicule de liaison hors routes (4x4)
-d'un véhicule d'assistance aux véhicules (ambulance).

Véhicule de liaison hors routes (4x4)

Camion citerne rural

61 % des interventions sont des secours à personnes, 21 % des incendies, 12 % des accidents de la route et 6 % sont classées en divers.

L'utilité de nos services de secours de proximité s'en trouve confortée.

Comment devient-on, pompier volontaire ?

Le candidat aux pompiers volontaires doit présenter un casier judiciaire vierge.
Il est soumis à des tests d'engagement (physiques et écrits). Les aptitudes médicales sont également contrôlées (il faut d'ailleurs être à jour de ses vaccins !).
S'ensuit la présentation du cursus et des motivations du postulant devant le Conseil de Centre. Le dossier est alors validé (ou non) par le Comité Départemental des Sapeurs Pompiers Volontaires. Un arrêté est pris, engageant le volontaire pour 5 ans.
Il reçoit alors sa tenue.

La recrue participe à des stages d'immersion avec un parrain ou une marraine puis suit tout un cursus de formation qui représente environ 250 heures.
Chaque module acquis donne aptitude à intervention.

« Courage et Dévouement »
telle est la devise des pompiers.

Exercice de sensibilisation du public lors d'un journée « portes ouvertes » à la caserne de Jujurieux

Ovade, l'usine de traitement des déchets de La Tienne

L'usine de méthanisation OVADE installée à VIRIAT sur le site de La Tienne, en essai depuis le printemps, fonctionne désormais régulièrement.
Cet équipement innovant permet de **séparer les ordures ménagères selon leur taille et leur nature** grâce à un tri mécano-biologique.
La matière organique récupérée sera traitée ensuite par méthanisation pour obtenir d'une part du compost et d'autre part du biogaz qui servira à produire de l'électricité.
Le site de La Tienne est certifié ISO 14001 depuis 2006, visant à limiter son impact sur l'environnement. L'unité de valorisation Bio-Energétique OVADE le sera également lors de sa phase d'exploitation.

Le digesteur dans lequel se produit la méthanisation.

ORGANOM le syndicat intercommunal est responsable du traitement et de la valorisation des déchets ménagers produits par 320 000 habitants de son territoire (17 intercommunalités dont la communauté de communes de la Plaine de l'Ain).

Les lois dites Grenelle de l'environnement fixent des objectifs chiffrés imposant la réduction des quantités de déchets destinées à l'enfouissement. Mise en œuvre par organom, OVADE permettra donc de respecter la réglementation en enfouissant uniquement les déchets ultimes.

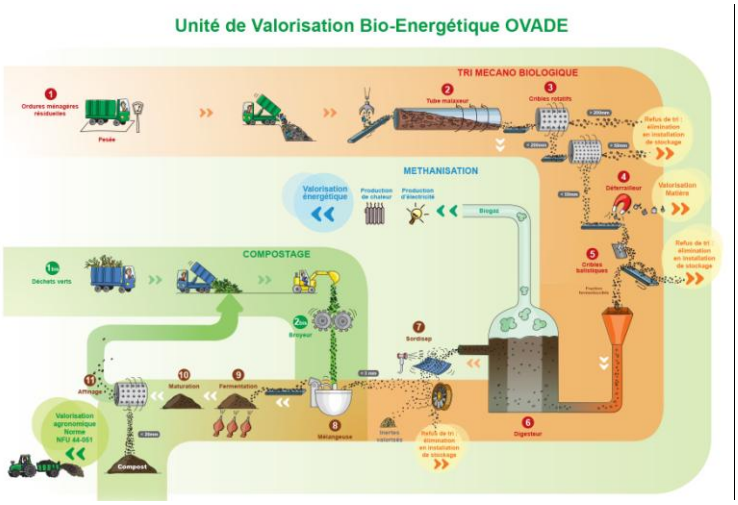

Schéma du cycle permettant d'obtenir de l'électricité et du compost.

À partir des tonnages annuels entrants (**66 000 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles et 7 500 t de végétaux broyés), Le procédé Ovade permettra de produire près de **4 800 000 normaux m^3 / an** de **biogaz**.

Un fertilisant organique pour l'agriculture : le compost.
Le digestat issu de la méthanisation de la matière organique mélangée aux déchets verts générera **20 000 tonnes** de compost par an.
Les agriculteurs du territoire disposeront d'un compost normé de qualité.

De l'électricité
L'usine produira annuellement **10 000 000 kWh** électriques via deux moteurs alimentés par le biogaz récupéré. Cette électricité sera intégralement vendue à EDF. Cela représente la consommation électrique de **5 400 foyers**.

De la chaleur utilisée pour OVADE
La production de chaleur sera de **11 000 000 kWh** thermiques par an, elle sera partiellement utilisée pour le process.

Les métaux ferreux et inertes
Le tonnage annuel des métaux ferreux récupérés sera de **3 350 tonnes**, et celui des inertes de **4 120 tonnes**. Ces matériaux seront valorisés par le biais de filières adaptées.

Les refus
Ils représenteront 28 850 tonnes/an. Ces déchets seront enfouis dans le centre de stockage de La Tienne.

La réussite d'OVADE est collective : bien trier ses déchets assurera une meilleure efficacité du procédé et permettra d'obtenir un compost de qualité.

Actuellement, l'usine OVADE traite 140 tonnes de déchets par jour pour un objectif de 230 tonnes.
Le coût de conception et construction de l'usine Ovade est de 54 millions d'euros. Elle emploiera à terme 20 personnes.
Les coûts de traitement, de fonctionnement et des investissements sont facturés aux intercommunalités qui sont membres du syndicat ORGANOM.

« Pas de verre dans ma poubelle, ni de produits nocifs »
IL EST IMPERATIF de séparer le verre mais aussi la vaisselle cassée et tout produit nocif, afin de produire un compost de qualité.

Les produits ménagers:

Lessives, détergents, dégraissants, déboucheurs de canalisations, acide chlorhydrique, javel...
Leurs agents et composants sont hautement polluants pour l'environnement et peuvent êtres dangereux pour la santé.

Il en est de même pour

Les produits de bricolage:

Huiles de vidange, antigels, produits lustrants, batteries, dissolvants, acétone, solvants, peintures, vernis, colles...

Et les produits pour le jardinage:

Fongicides, pesticides, insecticides, désherbants, anti nuisibles, anti limaces...

Les médicaments:

Les médicaments périmés ou non utilisés doivent être **rapportés en pharmacie.**

Les aiguilles, seringues, radiographies, thermomètres... sont à **porter en déchèterie.**

Les autres produits :

Piles, ampoules électriques et néons, batteries usagées, cartouches d'imprimantes... sont également à porter **en déchèterie ou en point relais** à l'entrée de nombreuses grandes surfaces**.**

Le verre

Le verre fait partie des indésirables pour Ovade pour 2 raisons :

- Il peut endommager les machines.
- Pour respecter la norme de l'amendement organique NFU 44-051 du compost, le volume du verre, cailloux et calcaires (vcc) et des plastiques de plus de 2 mm ne doit pas dépasser 2% de la matière sèche.

Pour les **bouteilles, pots et bocaux**, des **colonnes à verres** sont installées dans chaque commune du territoire. Cela a permis de les valoriser en les recyclant.
Vitrage, ampoules, vaisselle cassée… ces autres déchets de type verre sont à porter à la déchèterie.

Le fibrociment amianté

Sur le site de la Tienne, il est également possible d'évacuer les déchets en fibrociment (amiante).
Se renseigner auparavant auprès de la déchèterie ou d'Organom.
Contact :
- par mail : organom@organom.fr
- par fax : 04 74 45 06 03
- par courrier :
  216 chemin de la Serpoyère
  01 440 – VIRIAT

Site internet d'Organom
www.organom.fr

Tous ces produits indésirables pour OVADE ne doivent ni être rejetés avec les ordures ménagères, ni déversés dans l'évier, ni abandonnés dans la nature.
Ils doivent être déposés en déchèterie pour être correctement traités.

Max Orset est délégué titulaire au comité syndical d'Organom,

A ce titre, il peut répondre aux interrogations de chacun sur tous ces problèmes.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h
Samedi 9h à 11h

Des conteneurs pour la collecte du verre sont mis à la disposition pour le recyclage.
Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé la plus grande attention afin de ne pas retrouver de verre cassé aux abords de ces lieux.
Les emballages vides ne doivent pas rester sur place mais être évacués (tri sélectif ou déchèterie)

Horaires déchetterie :

Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 18h00
Déchetterie fermée le dimanche matin
Fermeture les jours fériés.

Du 1er avril au 30 septembre :
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 19h00
Déchetterie fermée le dimanche matin

Calendrier des poubelles jaunes 2016
La collecte s'effectue **un mardi sur deux**

	5 janvier		**5** juillet	**11** octobre
	19 janvier	**12** avril	**19** juillet	**25** octobre
	2 février	**26** avril	**2** août	**8** novembre
	16 février	**10** mai	**16** août	**22** novembre
	1er mars	**24** mai	**30** août	**6** décembre
	15 mars	**7** juin	**13** septembre	**20** décembre
	29 mars	**21** juin	**27** septembre	**3** janvier **2017**

Désormais la déchetterie d'Ambérieu est habilitée à recevoir les déchets en fibro-ciment. Ne les déversez plus dans notre belle vallée !

Rappel : Les bornes à incendie

Est-il vraiment utile de rappeler l'importance vitale du bon fonctionnement des bornes à incendie pour chacun d'entre nous en cas de problème ? Oui, sans doute! : **Aucune borne ne doit être ouverte, seuls les pompiers sont habilités à le faire.**
Respecter les bornes à incendie, c'est aussi cela respecter notre « bien vivre ensemble » !

Information : La TNT passe en Haute Définition.

Le **5 avril 2016** la TNT passe à la Haute Définition. Seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseurs ou adaptateurs TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce jour-là procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Vigilance et mobilisation face au développement de **la chenille processionnaire sur notre commune !**

En se promenant sur les chemins de l'Abergement, on se rend vite compte qu'un phénomène inquiétant est en train de prendre de l'essor : la présence de nombreux nids de chenilles processionnaires.
Il est fortement recommandé aux propriétaires des arbres contaminés de supprimer les cocons élaborés par ces insectes et de les incinérer.

Pour éviter la propagation de nouvelles colonies de cette chenille **envahissante et très urticante,** un écopiège est désormais disponible. Ce dispositif doit être posé chaque année et laissé en place, sur chaque tronc d'arbre contaminé, de novembre à fin mai.

Luttons ensemble pour éviter le développement de ce fléau !

Etat civil :

C'est avec un grand plaisir que nous vous informons de la naissance de **Loé** le 3 décembre au foyer de Marie **Vaugelade** et Arnaud **Bulle** à Dalivoy.

Bienvenue à quatre nouvelles familles récemment installées à l'Abergement :

- Mme Floriane **Devode** et Mr Loïc **Notton dit Coiron** domiciliés Chez Les Lièvres. (remplaçants de Daniel Bernard et Sophie Durrafourg)
- Alice **Courouble** et Stéphane **Martin** à Côte Savin.
- Marie **Vaugelade** et Arnaud **Bulle** à Dalivoy (remplaçants de la famille Cluze) ainsi que
- La famille **Bethod** (remplaçante de la famille Matagrin)